

Louis fût en feu. La panique parmi les habitants de la ville fut d'autant plus grande qu'un grand nombre d'élèves se trouvaient dans les écoles primaires, secondaires et normales situées à proximité dudit magasin. Comme toujours, la population se divisa en trois groupes: les uns s'empressèrent d'aller sauver leurs enfants, les autres saisirent leur caisse et leurs registres et se précipitèrent sur les glacis; enfin un troisième groupe se joignit aux pompiers et militaires pour les aider à se rendre maîtres du feu. Les efforts réunis, rendus difficiles par le manque d'une conduite d'eau, furent finalement couronnés de succès, et le soir tout danger était écarté sans qu'il y ait eu des dommages corporels.

Inutile de dire que le bourgmestre de Marie ne se fit pas faute d'adresser le 7 juillet des lettres de remerciements aux courageux sauveteurs, en premier lieu aux corps des pompiers volontaires.<sup>18)</sup>

Une société qui en imposait aussi à de Marie fut le «Cäcilien-Verein». Aussi quand cette chorale fit le 21/9/1854 des démarches en obtention d'un subside, le bourgmestre, au nom de son Collège, recommanda-t-il la demande au Gouvernement. «A raison de l'heureuse influence que la musique exerce sur la moralisation des hommes et des succès réels déjà obtenus par le Cäcilien-Verein».<sup>18bis)</sup>

Avant que le cabinet Willmar ne fût place aux hommes qui allaient préparer le «Coup d'État», G. de Marie avait déjà cédé la présidence de la Municipalité à J.P.D. Heldenstein (22/12/1854).

De Marie représentait la ganterie à la Chambre de Commerce (1850-1869), dont il occupait le siège de vice-président de 1857 à 1859 et celui de président de 1862 à 1864.<sup>19)</sup> Avec J.-P. Kuborn il collabora à l'élaboration de différents rapports de cette institution.

Dans le rapport de la Chambre de Commerce pour l'année 1857 nous lisons que «la supériorité de la couture fit arriver ici de l'Allemagne et notamment de Cologne, des gants coupés pour être cousus; et que des fabricants de Paris et d'Erlangen achetèrent à Luxembourg des gants qu'ils expédiaient comme leurs propres produits en Russie et en Amérique».

Les amis civils de Gabriel de Marie ainsi que des officiers de l'État Major de la garnison fêtèrent ses 60 ans, en 1855, en un banquet, au cours duquel un des discours fut prononcé par le directeur de l'Athénée, l'abbé J.-N. Muller.<sup>20)</sup>

Mentionnons encore qu'en 1859 le Gouvernement le nomma membre du premier Conseil de Surveillance de la Caisse d'Épargne. Comme ce conseil se trouvait être souvent en désaccord avec le Conseil d'Administration, de Marie et ses deux collègues Toutsch et Godchaux — peu enclins à s'occuper d'une charge non rémunérée — essayèrent, par les moyens les plus «divers», de sortir d'un conseil dont l'inutilité ne fut reconnue qu'en 1900.<sup>21)</sup>

Enfin comme tout bon bourgeois de Luxembourg, Gabriel de Marie était membre de la «Gym».

Dans les recensements de 1848 à 1858 il figure comme propriétaire de l'ancien Hôtel de Geisen, rue de l'Eau, qui porte aujourd'hui le n° 14 et qui, ayant appartenu de 1873 à 1958 à la famille Richard, est aujourd'hui la pro-